



La formation professionnelle en Suisse

Faits et chiffres 2021



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LES PROS VONT DE L'AVANT.

Impressum

Éditeur : Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) © 2021

Rédaction : Pilotage du système FRI

Photographies : Monique Wittwer

Graphisme : Communication SEFRI

Impression : Gassmann Print, Biel-Bienne

Langues : fr./all./it./angl.



Sommaire

Survol de la formation professionnelle	4
Le système de formation professionnelle en Suisse	6
Une tâche – trois partenaires	8
Lieux de formation	10
Formation professionnelle initiale	11
Soutien et encouragement des jeunes	13
Maturité professionnelle	14
Hautes écoles spécialisées	15
Certification professionnelle pour adultes	16
Formation professionnelle supérieure	17
Responsables de la formation professionnelle	20
Financement de la formation professionnelle	21
Formation professionnelle sur le plan international	23
Recherche sur la formation professionnelle	25



Survol de la formation professionnelle

La formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant des professionnels et des cadres dirigeants qualifiés. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée au système éducatif. La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire.

La formation initiale la plus prisée

Deux tiers des jeunes en Suisse optent pour une formation professionnelle initiale parmi les 240 métiers existants et acquièrent par ce biais de solides connaissances professionnelles de base. La formation professionnelle initiale constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

⇒ Informations complémentaires : pages 11 à 13.

Perspectives de carrière

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale. Elle permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques en vue d'assumer des fonctions techniques et managériales. Les écoles supérieures proposent près de 400 examens professionnels et examens supérieurs pour 55 orientations différentes.

La maturité professionnelle ouvre l'accès aux hautes écoles spécialisées. Elle permet aussi de suivre des études dans une université ou une école polytechnique fédérale moyennant un examen complémentaire.

⇒ Informations complémentaires : pages 14 à 19.

Le système dual

Le système de la formation professionnelle repose sur une alternance entre théorie et pratique qui peut prendre différentes formes. Dans la formation professionnelle initiale, la combinaison entre trois lieux de formation (entreprise, cours interentreprises, école professionnelle) est la forme la plus répandue de ce lien entre la théorie et la pratique. La formation professionnelle supérieure combine enseignement théorique et pratique professionnelle, à la fois passée et présente, des étudiants. La transmission des connaissances théoriques et pratiques est assurée par

des responsables de la formation professionnelle sur tous les lieux de formation.

⇒ Informations complémentaires : pages 10 et 20.

Perméabilité

La formation professionnelle repose sur des formations et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée : il est en effet possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes, de passer de la formation professionnelle à des études dans une haute école ou de changer facilement d'activité durant sa vie professionnelle. L'offre de formation continue est riche à tous les niveaux.

⇒ Informations complémentaires : pages 6 à 7 et 15.

Principe du métier

La formation professionnelle tient compte du principe du métier. Une définition claire des offres de formation et des procédures de qualification nationales permet de délivrer des diplômes transparents, qui sont reconnus et recherchés sur le marché du travail. Les personnes suivant une formation professionnelle initiale acquièrent toutes les compétences opérationnelles nécessaires et obtiennent un diplôme leur permettant d'exercer leur profession de manière autonome.

⇒ Informations complémentaires : page 6.

Orientation vers le marché du travail

Les exigences liées aux diplômes de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure sont fixées par les milieux économiques. Elles sont orientées vers les futurs besoins du marché du travail. Les offres de la formation professionnelle sont axées à la fois sur les qualifications professionnelles effectivement recherchées et sur les possibilités d'embauche existantes dans les entreprises.

⇒ Informations complémentaires : page 10.

Partenariat de la formation professionnelle

La formation professionnelle est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue. Le principe du partenariat de la formation professionnelle et les responsabilités des partenaires sont réglés dans la loi fédérale sur la formation professionnelle et dans l'ordonnance afférente.

⇒ Informations complémentaires : pages 8 à 9.

Innovation et développement

La formation professionnelle doit continuer à se développer aussi bien sur le plan des contenus que d'un point de vue systémique. Les innovations dont elle a besoin sont soutenues par deux instruments de la Confédération : la recherche sur la formation professionnelle et l'encouragement de projets. La recherche en formation professionnelle génère des connaissances en matière de pilotage qui servent au développement continu de la formation professionnelle et à son adaptation aux nouveaux défis. L'encouragement de projets soutient les acteurs qui souhaitent expérimenter de nouvelles approches.

⇒ Informations complémentaires : pages 8 à 9, 21 à 22 et 25.

Qualité

La participation ciblée de tous les partenaires contribue à la qualité élevée de la formation professionnelle. Les prestataires de la formation professionnelle – c'est-à-dire les lieux de formation – assurent le développement de la qualité de la formation professionnelle. Les responsabilités des différents acteurs se basent sur les tâches dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle. En cas de recoupements, les acteurs collaborent en fonction de l'objet et de la situation.

⇒ Informations complémentaires : pages 8 à 10.

Efficacité

Résolument orientée vers le marché du travail, la formation professionnelle bénéficie d'une organisation efficace et efficiente. Cette caractéristique est notamment attestée par le fait que les activités productives des apprentis dans la formation professionnelle initiale compensent les coûts bruts liés à leur formation.

⇒ Informations complémentaires : page 21.

Capacité d'intégration

La formation professionnelle propose des offres de formation adaptées aux capacités et aux intérêts individuels grâce à une grande variété de formations professionnelles initiales et de diplômes de la formation professionnelle supérieure. Les jeunes en particulier peuvent en outre profiter de différentes offres de conseil et d'accompagnement aussi bien avant que durant leur formation professionnelle initiale.

⇒ Informations complémentaires : page 14.

Nombre de diplômes en 2019¹

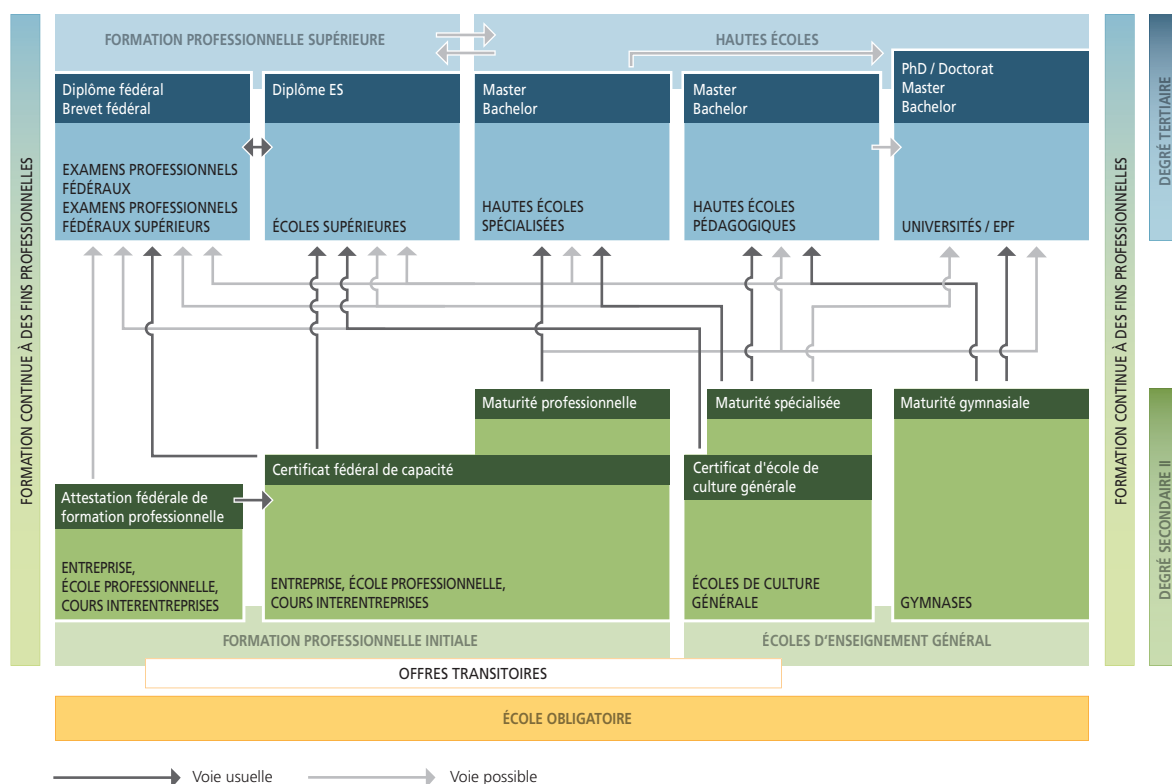
Degré secondaire II : formation professionnelle initiale	Total	Femmes	Hommes
Certificats fédéraux de capacité CFC	61 252	27 473	33 779
Attestations fédérales de formation professionnelle AFP	6 707	2 774	3 933
Certificats fédéraux de maturité professionnelle	14 524	6 819	7 705
Certificats de passerelle « Maturité professionnelle – Hautes écoles universitaires »	1 027	487	540
Degré tertiaire : formation professionnelle supérieure	Total	Femmes	Hommes
Diplômes des écoles supérieures	9 732	4 773	4 959
Diplômes fédéraux	2 876	948	1 928
Brevets fédéraux	14 717	5 945	8 772
Diplômes de la formation professionnelle supérieure non réglementés par la Confédération	322	235	87

¹ Office fédéral de la statistique (2020a). Il s'agit du nombre de diplômes et non de diplômés – les doubles diplômes sont possibles.



Le système de formation professionnelle en Suisse

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire. Elle repose sur des formations et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée: suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes, passer de la formation professionnelle à des études dans une haute école ou encore changer d'activité durant sa vie professionnelle est devenu plus facile grâce à la prise en compte des acquis. La formation professionnelle comporte une large palette de formations. Les offres prennent en considération les capacités différentes des personnes en formation et les besoins spécifiques de chaque classe d'âge. La formation professionnelle propose en outre une offre de formations continues à des fins professionnelles diversifiée à tous les niveaux.



Degré secondaire II: formation professionnelle initiale

Une formation professionnelle initiale permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie.

⇒ Informations complémentaires: pages 11 à 13.

Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Une formation professionnelle initiale avec AFP permet aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir une certification professionnelle reconnue au niveau fédéral. L'AFP donne accès à une formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec CFC.

Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité (CFC)

Une formation professionnelle initiale avec CFC permet d'acquérir les qualifications requises en vue d'exercer une profession déterminée de manière autonome. Elle donne accès à la formation professionnelle supérieure. Il est également possible de préparer la maturité professionnelle pendant la formation CFC ou à l'issue de celle-ci.

Maturité professionnelle fédérale

La maturité professionnelle complète la formation professionnelle initiale avec CFC par une formation générale approfondie. Elle donne accès à la formation professionnelle supérieure. Moyennant un examen complémentaire, il est également possible d'accéder à une université ou à une école polytechnique fédérale (EPF).

Degré tertiaire: Hautes écoles spécialisées

Les hautes écoles spécialisées proposent des filières d'études axées sur la pratique et effectuent de la recherche appliquée et développement. Le cursus de bachelor conduit en règle générale à un diplôme professionnalisant. Au niveau master, les filières des hautes écoles spécialisées dispensent aux étudiants un savoir approfondi et spécialisé et les préparent à l'obtention d'un diplôme professionnalisant supérieur. L'admission sans examen à une haute école spécialisée présuppose un certificat de maturité professionnelle.

⇒ Informations complémentaires: page 15.

Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure permet aux professionnels titulaires d'un CFC ou d'un diplôme équivalent de se spécialiser et d'approfondir leurs connaissances, mais aussi d'acquérir des qualifications dans le domaine de la gestion d'entreprise. La formation professionnelle supérieure est orientée de manière conséquente vers le marché du travail, se base sur l'expérience professionnelle et prépare les professionnels à l'exercice de fonctions de cadres ou de spécialistes.

⇒ Informations complémentaires: pages 17 à 19.

Examen professionnel fédéral

Un examen professionnel fédéral permet à des professionnels d'acquérir une première spécialisation et d'approfondir leurs connaissances après la formation professionnelle initiale. Il débouche sur l'obtention d'un brevet fédéral. Ce titre constitue en général une condition d'admission à l'examen professionnel fédéral supérieur.

Examen professionnel fédéral supérieur

Un examen professionnel fédéral supérieur permet à des professionnels d'acquérir la qualification d'expert dans leur branche ou d'obtenir un poste de direction au sein d'une entreprise. Il débouche sur l'obtention d'un diplôme fédéral.

Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures s'adressent aux professionnels possédant un certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente.

Elles encouragent l'acquisition de compétences dans le domaine de la responsabilité professionnelle et managériale. Elles ont une orientation plus généraliste et plus large que les examens fédéraux. Elles débouchent sur l'obtention d'un diplôme ES reconnu au niveau fédéral.

Offres transitoires

Les offres transitoires sont des offres de formation axées sur la pratique et sur le monde du travail qui sont proposées à l'issue de la scolarité obligatoire. Elles complètent le programme de l'école obligatoire et préparent les élèves aux exigences de la formation professionnelle initiale. Elles s'adressent à des jeunes qui, pour des raisons scolaires ou sociales, ne sont pas encore prêts à entamer une formation professionnelle initiale ou qui n'ont pas encore trouvé une place d'apprentissage. Les qualifications acquises augmentent les chances de trouver une place d'apprentissage.

Formation continue à des fins professionnelles

La formation continue à des fins professionnelles (cours, séminaires) ne conduit pas à un diplôme reconnu au niveau national. En revanche, elle permet aux professionnels de maintenir à jour leurs connaissances, ce qui est particulièrement dans l'intérêt des entreprises. La formation continue à des fins professionnelles s'inscrit à chaque niveau de formation; elle favorise l'apprentissage tout au long de la vie.



Une tâche – trois partenaires

La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue.

Confédération

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Le SEFRI est le centre de compétences de la Confédération pour les questions de portée nationale ou internationale relevant de la politique de formation, de recherche et d'innovation. Le SEFRI est compétent pour la réglementation et le cofinancement de la formation professionnelle.

⇒ www.sbf.admin.ch

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

L'IFFP dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle et des experts aux examens. Il développe la recherche dans ce domaine, mène des études et des projets pilotes et exécute des mandats pour des tiers. L'IFFP possède un site à Lausanne, un site à Lugano et un site à Zollikofen.

⇒ www.iffp.swiss

Confédération

Pilotage et développement stratégiques

- Assurance de la qualité et développement continu de l'ensemble du système
- Comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse
- Édiction de plus de 240 ordonnances sur la formation professionnelle initiale
- Approbation de près de 400 règlements d'examens fédéraux et de 40 plans d'études cadres des écoles supérieures
- Reconnaissance de filières de formation de la maturité professionnelle et organisation de l'examen fédéral de maturité professionnelle
- Reconnaissance de filières de formation et d'études postdiplômes des écoles supérieures
- Reconnaissance de filières de formation destinées aux responsables de la formation professionnelle et aux conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Reconnaissance de diplômes étrangers
- Prise en charge d'un quart des dépenses publiques
- Promotion de l'innovation et soutien de prestations particulières d'intérêt public



Organisations du monde du travail

Contenus de la formation et lieux de formation

- Définition des contenus de la formation professionnelle initiale et des filières de formation dans les écoles supérieures
- Définition des procédures de qualification nationales de la formation professionnelle initiale, des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs
- Mise à disposition de places de formation
- Transmission de qualifications professionnelles dans la formation professionnelle supérieure
- Développement de nouvelles offres de formation
- Organisation de cours interentreprises
- Gestion des fonds en faveur de la formation professionnelle

Cantons

Mise en œuvre et surveillance

- Application de la loi fédérale sur la formation professionnelle
- Surveillance des contrats d'apprentissage, des écoles professionnelles et des écoles supérieures
- Services d'orientation professionnelle universitaire et de carrière
- Mise à disposition des offres pour la préparation à la formation professionnelle initiale
- Remise des autorisations de former aux entreprises
- Marketing des places d'apprentissage
- Formation des formateurs dans les entreprises formatrices

Organisations du monde du travail

Associations professionnelles / organisations sectorielles / organes responsables

Ils définissent les contenus de la formation et les procédures de qualification nationales, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Partenaires sociaux, prestataires de la formation professionnelle et autres organisations

Ils participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

Entreprises

Elles aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, les places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire.

Cantons

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière scolaire.

⇒ www.cdip.ch

26 offices cantonaux de la formation professionnelle

Ces offices sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Ils coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la CDIP.

⇒ www.csfp.ch

Écoles professionnelles

Elles dispensent l'enseignement scolaire pour la formation professionnelle initiale duale, mais aussi pour la formation en école à temps complet, ainsi que l'enseignement menant à la maturité professionnelle.



Lieux de formation

L'image de marque et les points forts de la formation professionnelle sont directement liés à son orientation vers le monde du travail. Cet état de fait se reflète dans les lieux de formation eux-mêmes.

Degré secondaire II: formation professionnelle initiale

Entreprise

La formation professionnelle initiale duale se déroule en entreprise; les personnes en formation y acquièrent les compétences, les connaissances et les aptitudes professionnelles pratiques et elles sont dans le même temps intégrées de manière active dans le processus de production de l'entreprise. Dans un réseau d'entreprises formatrices, plusieurs entreprises mettent en commun leurs ressources d'offrir ensemble une ou plusieurs places de formation.

École professionnelle

L'école professionnelle dispense la partie scolaire de la formation professionnelle; celle-ci comprend l'enseignement des connaissances professionnelles et l'enseignement de la culture générale. Elle encourage l'acquisition de compétences professionnelles, méthodologiques et sociales par la transmission des bases théoriques nécessaires à l'exercice de la profession et par l'enseignement de la culture générale. Les personnes en formation fréquentent l'école professionnelle un à deux jours par semaine. Les écoles professionnelles dispensent également l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

Cours interentreprises

Ils servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes pratiques fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ils ont souvent lieu dans des centres mis sur pied par les branches elles-mêmes.

Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure

Emploi et cours préparatoires

La préparation aux examens professionnels fédéraux et aux examens professionnels fédéraux supérieurs s'effectue en cours d'emploi. Les candidats ont une activité professionnelle normale et préparent les examens en parallèle. Des institutions de formation privées et publiques proposent des cours préparatoires. Ces derniers ont généralement lieu le soir ou pendant le weekend et sont facultatifs.

Écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures sont proposées à temps complet ou en cours d'emploi. Alors qu'une partie de la formation en école à temps complet se déroule sous la forme de stages, les cursus en cours d'emploi présupposent une activité professionnelle d'au moins 50 % dans le domaine concerné. L'objectif est d'ancrer les connaissances acquises dans la pratique.

Degré tertiaire: Hautes écoles spécialisées

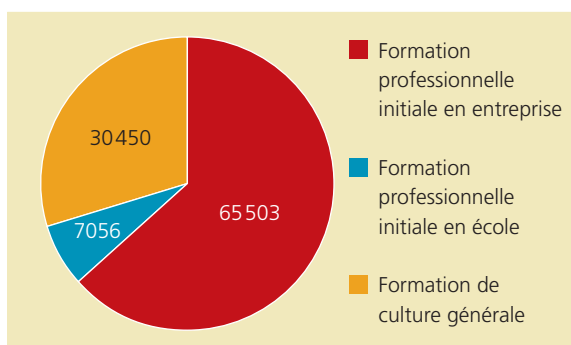
Compte tenu de leur structure modulaire, les études dans les hautes écoles spécialisées peuvent être entreprises à temps complet ou partiel, et ce, en exerçant ou non une activité professionnelle. Ces formations axées sur la pratique visent une qualification professionnelle dans un champ professionnel spécifique.



Formation professionnelle initiale

La formation professionnelle initiale permet aux jeunes d'entrer dans la vie active. Elle constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II en 2019²



En Suisse, environ deux tiers des jeunes optent pour une formation professionnelle avec certificat fédéral de capacité CFC ou avec attestation fédérale de formation professionnelle AFP. La formation professionnelle initiale en entreprise est la forme de formation professionnelle la plus courante. En Suisse romande et au Tessin, la formation professionnelle initiale en école est plus fréquente qu'en Suisse alémanique: en 2019, sa part s'élevait à 3,8% en Suisse alémanique, à 23,9% en Suisse romande et à 30,2% au Tessin.²

Dans le prolongement de la scolarité obligatoire, la majorité des élèves accomplit directement une formation professionnelle initiale ou fréquente une école de culture générale. Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution peuvent choisir une offre transitoire telle qu'une 10^e année scolaire, une école préparatoire ou des semestres de motivation. Ces offres ont pour but d'encourager les jeunes qui envisagent une formation certifiée. Une autre partie des jeunes optent pour une solution intermédiaire comme un séjour linguistique ou au pair ou encore un stage.

² Office fédéral de la statistique (2020b). Formations professionnelles initiales en entreprise et en école, y compris les écoles de commerce et d'informatique, sans les formations élémentaires.



Marché des places d'apprentissage

Le marché des places d'apprentissage permet la rencontre entre l'offre des entreprises et la demande des jeunes. L'État veille à la mise en place de conditions-cadres optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession. Différents facteurs influencent l'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage. Du côté de l'offre, ce sont les mutations structurelles, les fluctuations conjoncturelles et la capacité de formation des entreprises. Du côté de la demande, l'évolution démographique et l'intérêt des jeunes ont une influence sur le marché des places d'apprentissage.

Le baromètre des transitions

Le baromètre des transitions reflète la situation actuelle et les tendances à court terme après l'école obligatoire. Des enquêtes représentatives auprès des entreprises et des jeunes donnent un aperçu de la situation et des développements en cours. Le baromètre des transitions est réalisé en avril et en août.

⇒ www.sbfi.admin.ch/barometre

Les dix formations professionnelles initiales les plus souvent choisies³

Profession	Total
Employée / Employé de commerce CFC (tous les profils)	12814
Assistante / Assistant en soins et santé communautaire CFC	4920
Gestionnaire du commerce de détail CFC	4339
Assistante/ assistant socio-éducative CFC	3795
Informaticienne / Informaticien CFC	2194
Installatrice-électricienne / Installateur-électricien CFC	1891
Logisticienne / Logisticien CFC	1778
Assistante / Assistant du commerce de détail AFP	1556
Cuisinière / Cuisinier CFC	1540
Dessinatrice / Dessinateur CFC	1536

En Suisse, quelque 240 formations professionnelles initiales sont proposées. Les dix formations professionnelles initiales les plus souvent choisies en 2019 représentaient un peu plus de 50 % des nouveaux contrats d'apprentissage conclus.

Liens

Liste de toutes les professions reconnues au niveau fédéral:

⇒ www.bvz.admin.ch

Entrants dans la formation professionnelle initiale:

⇒ www.education-stat.admin.ch ⇒ Personnes en formation ⇒ Degré secondaire II

Portail suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière:

⇒ www.orientation.ch

Soutien et encouragement des jeunes

Information et orientation professionnelle

Les offices cantonaux d'orientation professionnelle aident les jeunes, en étroite collaboration avec les écoles, à choisir une profession et à trouver une place d'apprentissage.
⇒ www.adresses.csfo.ch

Bourse suisse des places d'apprentissage

La Bourse suisse des places d'apprentissage publie une liste des places d'apprentissage vacantes. Les places d'apprentissage, qui sont communiquées par les entreprises, peuvent être recherchées selon différents critères.
⇒ www.orientation.ch ⇒ Rechercher ⇒ Places d'apprentissage

Solutions transitoires

Les solutions transitoires s'adressent à des jeunes qui, pour des raisons scolaires ou sociales, ne sont pas encore prêts à entamer une formation professionnelle initiale ou n'ont pas encore trouvé de place d'apprentissage. Elles servent à remédier aux lacunes scolaires, linguistiques ou autres et permettent un premier contact avec le monde professionnel. Les qualifications acquises augmentent les chances de trouver une place d'apprentissage.

Coaching / Mentoring

Grâce aux offres de coaching et de mentoring, les jeunes bénéficient dès la scolarité obligatoire d'un accompagnement individuel pour trouver une formation post-obligatoire. Les objectifs de cet accompagnement sont, par exemple, d'encourager les compétences sociales ou professionnelles et d'améliorer les dossiers de candidature. Les projets et programmes dans ce domaine sont soutenus par les cantons mais aussi par des organisations privées.

Case management Formation professionnelle

Le Case management Formation professionnelle vise à soutenir les jeunes présentant des risques multiples et à améliorer de la performance des mesures prises. Le Case management Formation professionnelle est une procédure structurée: un service responsable veille à ce que cette procédure d'encadrement des jeunes soit coordonnée et conforme à la planification, et ce, au-delà des frontières institutionnelles.
⇒ www.sbf.admin.ch/cmfp

Offres de placement

Les offres de placement sont déployées pendant le quatrième trimestre de la dernière année d'école. Cette démarche vise à améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage et à diminuer par là le nombre de places d'apprentissage non pourvues ainsi que le nombre de personnes qui se trouvent dans des solutions dites intermédiaires.

Encadrement individuel

L'encadrement individuel pendant la formation professionnelle initiale offre un soutien complet aux jeunes dont les résultats scolaires ne suivent pas. L'entreprise formatrice, l'école professionnelle, les cours interentreprises et l'environnement social sont pris en compte. Les personnes engagées dans une formation professionnelle initiale de deux ans ont droit à un encadrement individuel. Les personnes qui accomplissent une formation de trois ou quatre ans peuvent aussi en bénéficier.

Championnats des métiers

Chaque année, à l'occasion des championnats des métiers, de nombreuses associations professionnelles suisses désignent leurs champions et championnes parmi les meilleurs professionnels. En outre, dans le cadre de l'initiative «SwissSkills», des championnats suisses des métiers sont régulièrement organisés de manière centralisée. Les compétitions et démonstrations permettent ainsi de découvrir de nombreux métiers en direct. Les championnats suisses constituent une étape de qualification pour les concours européens et mondiaux.
⇒ www.swiss-skills.ch

Instruments destinés à encourager les jeunes à se former

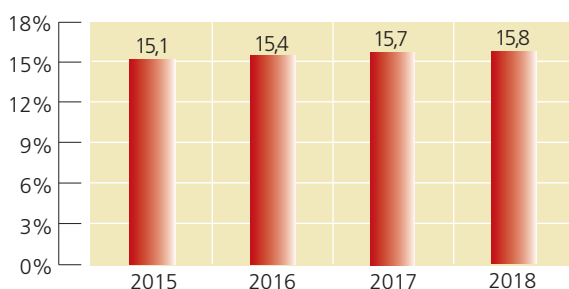
Les jeunes avec un haut potentiel ont la possibilité d'effectuer une formation professionnelle initiale écourtée et de se faire dispenser de certaines parties de la formation et de l'examen final. Les formateurs dans les entreprises formatrices ont par ailleurs pour devoir de confier davantage de responsabilités et de tâches exigeantes aux apprentis particulièrement brillants. De leur côté, les écoles professionnelles proposent des cours facultatifs qui permettent d'acquérir des connaissances supplémentaires dans divers domaines. L'offre comprend à la fois des cours spécifiques à une profession et des cours de culture générale, entre autres des cours de langue sanctionnés par un diplôme.



Maturité professionnelle

La maturité professionnelle combine le certificat fédéral de capacité avec un enseignement de culture générale élargi, permettant d'accéder sans examen aux études dans une haute école spécialisée. Les étudiants ayant réussi l'examen complémentaire peuvent aussi entrer à l'université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

Quote-part maturité professionnelle⁴



L'enseignement menant à la maturité professionnelle est proposé par les écoles professionnelles. La maturité professionnelle peut être accomplie pendant une formation professionnelle initiale ou après une formation professionnelle initiale. Ces dernières années, la quote-part de la maturité professionnelle n'a cessé de croître.

De la maturité professionnelle à une haute école spécialisée

Une formation professionnelle initiale sanctionnée par un certificat de maturité professionnelle permet d'être admis dans une haute école spécialisée sans examen complémentaire. L'enseignement menant à la maturité professionnelle prépare les apprentis à des études de bachelor dans une haute école spécialisée. L'orientation de la maturité professionnelle correspond normalement à la profession apprise :

- Technique, architecture et sciences de la vie
- Nature, paysage et alimentation
- Économie et services
- Arts visuels et arts appliqués
- Santé et social

Examen complémentaire passerelle « maturité professionnelle/maturité spécialisée – hautes écoles universitaires »⁵

La passerelle « maturité professionnelle/maturité spécialisée – hautes écoles universitaires », complétée du certificat de maturité professionnelle donne accès à toutes les

Liens

Informations sur la maturité professionnelle :

⇒ www.sbf.admin.ch/mp-f

⇒ www.maturiteprofessionnelle.ch

Informations sur les hautes écoles spécialisées :

⇒ www.sbf.admin.ch/hes

Offre d'études des hautes écoles spécialisées :

⇒ www.studyprogrammes.ch

Informations sur la passerelle :

⇒ www.sbf.admin.ch/passerelle_f

filières d'études de toutes les hautes écoles universitaires de Suisse. La possibilité, en accomplissant une année de formation complémentaire, d'être admis dans une université cantonale ou dans l'une des deux EPF a été de plus en plus utilisée ces dernières années.

⁴ Office fédéral de la statistique (2020a)

⁵ Office fédéral de la statistique (2020a)



Hautes écoles spécialisées

Les hautes écoles spécialisées (HES) appartiennent au paysage des hautes écoles. Elles préparent à l'exercice d'activités professionnelles en dispensant un enseignement axé sur la pratique et en effectuant de la recherche appliquée et développement, préparant à l'exercice d'activités professionnelles. Les filières sont conçues selon le système bachelor/master. Les hautes écoles spécialisées sont autonomes sous réserve des conditions définies par leurs collectivités responsables. Elles permettent aux professionnels d'acquérir une qualification professionnelle supplémentaire au niveau haute école.

Formation proche de la pratique

Les hautes écoles spécialisées proposent un enseignement axé sur la pratique et réalisent de la recherche appliquée et développement. Le niveau bachelor mène en général à un diplôme attestant une qualification professionnelle. Au niveau master, les filières des hautes écoles spécialisées dispensent aux étudiants un savoir approfondi et spécialisé, et les préparent à un diplôme professionnalisant supérieur. L'admission aux hautes écoles spécialisées sans examen requiert généralement l'obtention préalable d'un certificat de maturité professionnelle. Au contraire des universités, qui sont surtout actives dans la recherche fondamentale, les hautes écoles spécialisées se concentrent sur le domaine recherche appliquée et développement, plus proche de la pratique.

Diversité des offres

La Suisse compte à l'heure actuelle huit hautes écoles spécialisées de droit public. La palette d'offres des hautes écoles spécialisées comprend les domaines suivants: technique et technologies de l'information; architecture; construction et planification; chimie et sciences de la vie; agriculture et économie forestière; économie et services; design; santé; travail social; musique, arts de la scène et autres arts; psychologie appliquée; linguistique appliqué; sports. Les hautes écoles spécialisées sont également très actives dans la formation continue et proposent divers masters, diplômes et certificats postgrades en adéquation avec les besoins des entreprises.

Chiffres clés

Les études en cycle bachelor durent, en règle générale, trois ans à plein temps et de quatre à cinq ans en cours d'emploi. Etant donné que le bachelor constitue déjà une qualification professionnelle, seuls 15 % environ des diplômés bachelor poursuivent leur cursus au niveau master. Ce dernier dure généralement trois semestres.

Diplômes délivrés par les hautes écoles spécialisées selon le domaine et le niveau d'études, 2019⁶

Domaine d'études	Bachelor	Master
Architecture, construction et planification	911	144
Technique et technologies de l'information	2 707	277
Chimie et sciences de la vie	516	180
Agriculture et économie forestière	129	0
Économie et services	4 455	905
Design	662	222
Sport	26	7
Musique, arts de la scène et autres arts	854	1 225
Linguistique appliquée	119	36
Travail social	1 623	107
Psychologie appliquée	180	101
Santé	1 936	149
Total	14 118	3 353

⁶ Office fédéral de la statistique (2020a).



Certification professionnelle pour adultes

En Suisse, la formation professionnelle initiale est également ouverte aux adultes (certification professionnelle pour adultes). Ces derniers peuvent obtenir une certification par le biais d'une formation ordinaire avec contrat d'apprentissage ou de manière non formelle.

Nombre de certifications obtenues par des personnes de plus de 25 ans en 2019⁷

Âge	25-29	30-39	40+	Total
Formation professionnelle initiale ordinaire	3 065	1 172	330	4 567
Formation professionnelle initiale raccourcie	1 312	607	345	2 264
Admission directe à l'examen final	385	956	797	2 138
Validation des acquis	49	240	479	768
Total	4 811	2 975	1 951	9 737

Les dix champs professionnels les plus souvent choisis par les personnes de plus de 25 ans en 2019⁷

Champ professionnel	Total
Soins infirmiers et formation de sage-femme	1 203
Travail social et orientation	1 075
Commerce et administration	1 061
Vente en gros et au détail	836
Construction et génie civil	815
Hôtellerie et services de restauration	584
Services domestiques	558
Mécanique et travail du métal	429
Culture et élevage	400
Électricité et énergie	376

Quatre voies pour un seul but

Il existe quatre voies permettant aux adultes d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Deux d'entre elles passent par la formation professionnelle initiale avec contrat d'apprentissage, soit dans le cadre d'un cursus classique, soit dans le cadre d'un cursus raccourci. Les deux autres voies passent par la formation non formelle sans contrat d'apprentissage, par le biais d'une admission directe à l'examen final ou par le biais de la validation des acquis.

Voies conçues spécialement pour les adultes

Les deux voies sans contrat d'apprentissage et la formation professionnelle initiale raccourcie sont spécialement conçues pour les adultes ayant déjà acquis une expérience professionnelle. Par conséquent, leurs connaissances préalables peuvent être prises en compte. Pour l'admission directe à l'examen final et pour la validation des acquis, les adultes intéressés doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans. La voie de la validation des acquis n'est possible que pour certaines professions tandis que l'admission directe à l'examen final peut en principe être demandée pour toute formation.

Choix de la voie de formation

Les jeunes adultes choisissent le plus souvent la formation professionnelle initiale ordinaire ou raccourcie avec contrat d'apprentissage. Les adultes de plus de 25 ans qui veulent obtenir une certification professionnelle optent généralement pour l'admission directe à l'examen final. Plus les adultes désirent acquérir une qualification professionnelle sont âgés, plus ils privilégient la voie de la validation des acquis.



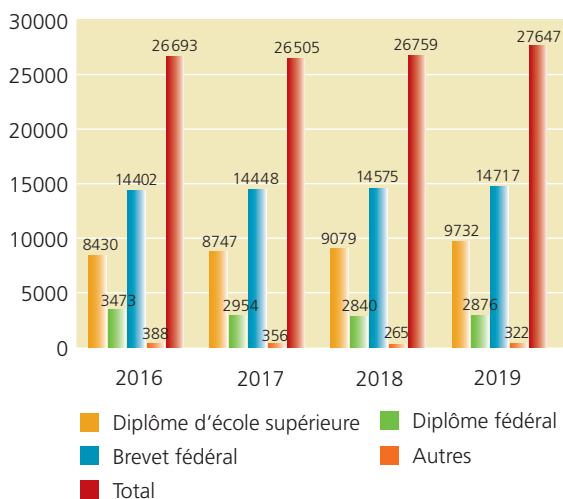
Formation professionnelle supérieure

Avec les hautes écoles spécialisées, les hautes écoles pédagogiques, les universités et les écoles polytechniques fédérales, la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire du système éducatif suisse. Elle présente un lien étroit avec la pratique et répond aux besoins du marché du travail.

La formation professionnelle supérieure permet d'acquérir les qualifications nécessaires à une activité professionnelle exigeante avec des responsabilités techniques et de conduite. Elle fournit le personnel qualifié aux entreprises. L'admission à la formation professionnelle

supérieure a lieu en règle générale après l'achèvement d'une formation professionnelle initiale sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC) ou l'obtention d'un diplôme équivalent du degré secondaire II.

Titres de formation décernés dans la formation professionnelle supérieure 2019⁸



Les titres de formation les plus souvent décernés dans la formation professionnelle supérieure sont les brevets fédéraux.

Lien

Liste des professions comprenant toutes les professions reconnues par la Confédération :

⇒ www.bvz.admin.ch

⁸ Office fédéral de la statistique (2020a).



Les dix examens professionnels les plus passés en 2019⁹

Profession	Total
Spécialiste en ressources humaines BF	858
Spécialiste technico-gestionnaire BF	691
Policrière / Policier BF	629
Spécialiste en finance et comptabilité BF	581
Spécialiste en assurances sociales BF	571
Formatrice / Formateur BF	537
Gérante / Gérant d'immeubles BF	382
Spécialiste en marketing BF	339
Electricienne / Electricien chef de projet BF	309
Assistante / Assistant spécialisé en soins de longue durée et accompagnement BF	304

Les dix filières de formation les plus choisies dans les écoles supérieures* en 2019⁹

Champ professionnel	Total
Soins infirmiers ES	1 938
Économie d'entreprise ES	1 177
Éducation sociale ES	753
Génie mécanique ES	419
Processus d'entreprise ES	410
Hôtellerie et gastronomie ES	393
Informatique de gestion ES	385
Éducation de l'enfance ES	331
Informatique ES	326
Planification des travaux ES	305

* Les filières de formation reconnues sous l'ancien et le nouveau droit sont cumulées.

Les dix examens professionnels supérieurs les plus passés en 2019⁹

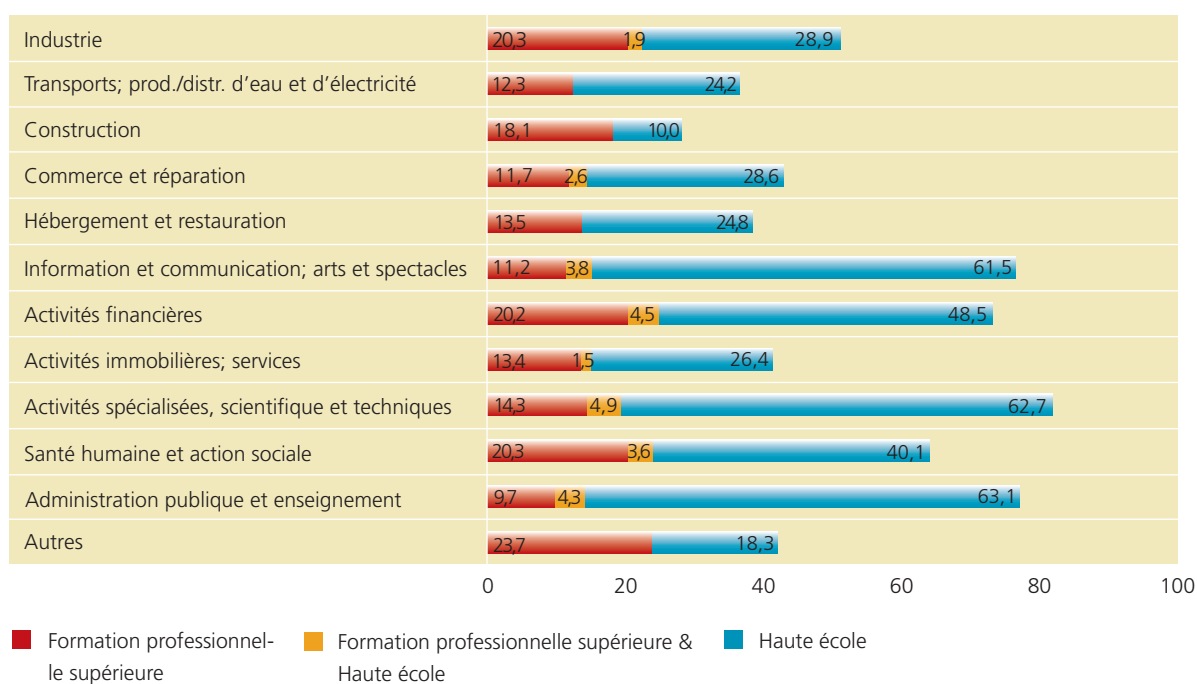
Profession	Total
Thérapeute complémentaire, dipl.	250
Experte-comptable / Expert-comptable, dipl.	233
Installatrice-électricienne / Installateur-électricien, dipl.	197
Experte / Expert en finance et en controlling, dipl.	144
Maître agricultrice / agriculteur	120
Naturopathe, dipl.	120
Cheffe / Chef de vente, dipl.	117
Administratrice / Administrateur de biens immobiliers, dipl.	67
Experte / Expert fiscal, dipl.	61
Experte / Expert fiduciaire, dipl.	60

Il existe en Suisse environ 220 examens professionnels et 170 examens professionnels supérieurs. Les 10 examens professionnels les plus souvent passés en 2019 représentaient environ 35 % de tous les examens professionnels passés. Au niveau des examens professionnels supérieurs, les dix examens les plus souvent accomplis en 2019 représentaient plus de la moitié des examens professionnels supérieurs accomplis.

Environ 450 filières de formation des écoles supérieures sont proposées dans toute la Suisse. Les dix filières de formation qui ont délivré le plus de diplômes en 2019 représentaient près de deux tiers de l'ensemble des diplômes des filières de formation des écoles supérieures.



Formations achevées au degré tertiaire selon les branches économiques en 2019¹⁰



La formation professionnelle supérieure est rentable pour ses diplômés. La majeure partie des étudiants suit une formation en cours d'emploi et dispose ainsi déjà d'un revenu qui augmente avec l'obtention du diplôme. Comparés aux personnes actives titulaires d'un diplôme professionnel du degré secondaire II, les diplômés de la formation professionnelle supérieure gagnent en moyenne près de 30 % de plus.

Liens

Informations sur la formation professionnelle supérieure :

⇒ www.sbf.admin.ch/fps

Statistiques sur la formation professionnelle supérieure :

⇒ www.education-stat.admin.ch ⇒ Indicateurs de la formation ⇒ Système de formation suisse ⇒ Par thèmes ⇒ Diplômes

Informations sur le passage aux hautes écoles spécialisées :

⇒ www.swissuniversities.ch ⇒ Services ⇒ Admission aux HES

¹⁰ Office fédéral de la statistique (2020d).

Responsables de la formation professionnelle

Les responsables de la formation professionnelle forment les apprentis en trois lieux (entreprises formatrices, cours interentreprises, écoles professionnelles) ainsi que dans les écoles supérieures. Ils dispensent un enseignement axé sur la pratique reflétant au mieux l'environnement de travail. La qualité de leur formation est assurée par le SEFRI.

Selon le lieu, les responsables de la formation professionnelle exercent les fonctions suivantes :

- formatrices et formateurs professionnels dans **les entreprises formatrices**;
- formatrices et formateurs professionnels dans **les cours interentreprises**; ils peuvent aussi dispenser leur enseignement dans d'autres lieux de formation comparables, dans des écoles de métiers ou dans d'autres institutions de formation à la pratique professionnelle reconnues;
- enseignantes et enseignants de la formation professionnelle initiale et de la maturité professionnelle dans **les écoles professionnelles**;
- enseignantes et enseignants dans **les écoles supérieures**.

Contenu de la formation à la pédagogie professionnelle

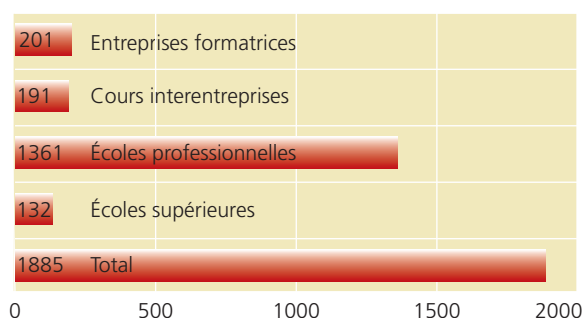
La formation des responsables de la formation professionnelle se base sur le contexte du lieu d'apprentissage et de la place de travail. Elle comprend les aspects suivants :

- système de formation professionnelle, bases légales et offres;
- personnes en formation et leur socialisation professionnelle;
- déroulement des mesures d'enseignement, soutien et suivi des personnes en formation;
- mise en pratique des connaissances acquises dans le cadre des programmes de formation en entreprise et à l'école;
- sensibilisation au rôle d'enseignant;
- rapports avec les personnes en formation et collaboration avec d'autres acteurs;
- thèmes d'intérêt général tels que la culture du travail et les questions d'éthique.

La pédagogie professionnelle, un enseignement axé sur la pratique

La pédagogie professionnelle se veut au plus près du terrain. Elle est donc axée sur la pratique et la réalité du travail sur les lieux de formation.

Responsables de la formation professionnelle : diplômes délivrés en 2019/2020



Prestataires

Les filières de formation à la pédagogie professionnelle sont avant tout proposées à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) ainsi que dans les hautes écoles pédagogiques (HEP). Il arrive aussi qu'elles puissent être directement suivies auprès d'associations professionnelles.

Au total, 14 institutions – travaillant pour certaines en coopération avec divers partenaires – proposent 46 filières de formation reconnues.

Reconnaissance et surveillance

Le SEFRI est responsable de la reconnaissance et de la surveillance des filières de formation. Il œuvre ainsi à leur qualité et à leur développement.

Liens

Responsables de la formation professionnelle :

⇒ www.sbf.admin.ch/responsable_fp

Procédure de surveillance :

⇒ www.sbf.admin.ch/surveillance_fppr



Financement de la formation professionnelle

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail participent au financement de la formation professionnelle. La formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles relevant principalement de la responsabilité des individus et des entreprises, il leur revient d'en financer la majeure partie.¹¹

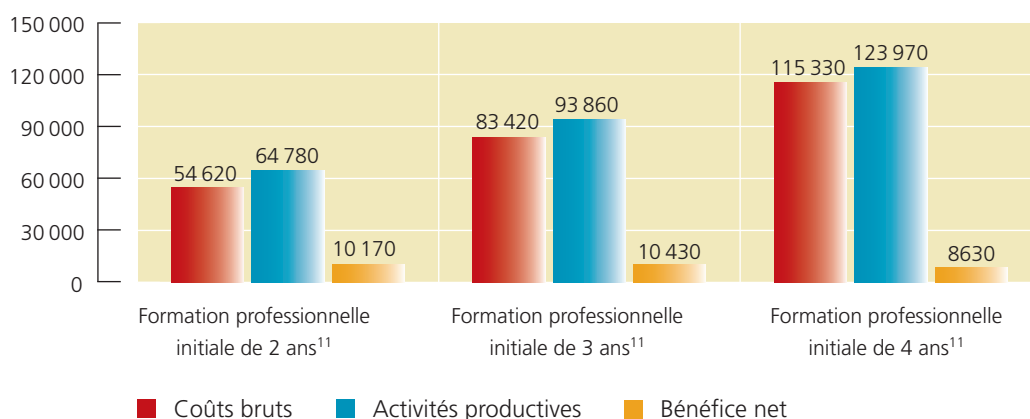
Pouvoirs publics

En 2019, les coûts de la formation professionnelle à la charge des pouvoirs publics s'élevaient à près de 3,6 milliards de francs. La part prépondérante de ces coûts incombe aux cantons pour la mise en œuvre de la formation professionnelle. La Confédération participe à hauteur d'un quart aux coûts assumés par les pouvoirs publics. Jusqu'à 10 % de la contribution fédérale sont réservés à l'encouragement de projets de développement et de prestations particulières d'intérêt public.

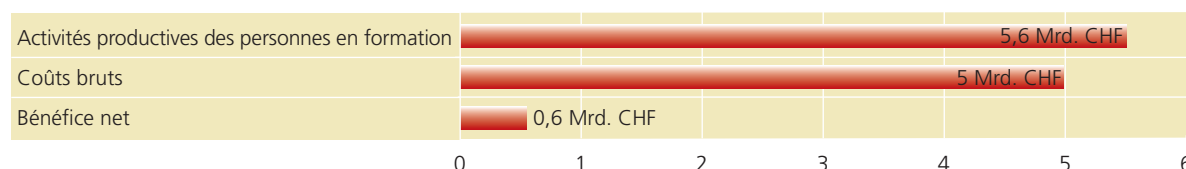
Milieus économiques

Avec leurs offres de formation, les associations professionnelles et les organisations de branches apportent une contribution financière importante à la formation professionnelle : elles effectuent des travaux de base, gèrent leurs propres institutions de formation et font de la publicité pour leurs domaines professionnels respectifs. Les entreprises participent aussi au financement de la formation professionnelle en proposant des places d'apprentissage.

Coûts/bénéfice selon la durée d'apprentissage, en CHF, enquête 2016¹²



Coûts/bénéfice de la formation professionnelle initiale pour les entreprises suisses, enquête 2016¹²



¹¹ Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (2020), Relevé des coûts de la formation professionnelle cantonale 2019.

¹² Gehret A., Aeppli M., Kuhn A. et Schweri J. (2019), Formation des apprenti-e-s : quel intérêt pour les entreprises ? IFFP.



Financement de la formation professionnelle initiale

La formation professionnelle initiale est financée par des fonds publics et des fonds privés. Du côté des pouvoirs publics, la Confédération, les cantons et les communes participent au financement de la formation professionnelle initiale. La part de financement par des fonds privés est assumée par les entreprises formatrices, les associations professionnelles et les associations de branches. La formation professionnelle est globalement rentable pour les entreprises formatrices. Selon une étude datant de 2016, les coûts bruts de formation se montent à 5 milliards de francs contre 5,6 milliards de francs d'activités productives fournies par les personnes en formation.

Financement de la formation professionnelle supérieure

Contrairement à la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure se caractérise par un engagement financier élevé des étudiants et des employeurs. Toutefois, le rôle des pouvoirs publics dans le financement tend à augmenter. En 2019, la contribution financière des pouvoirs publics à la formation professionnelle supérieure et à la formation continue à des fins professionnelles s'est élevée à près de 575 millions de francs.

Fonds en faveur de la formation professionnelle propres à chaque branche

Par le biais des fonds en faveur de la formation professionnelle, toutes les entreprises sont tenues de s'acquitter de contributions de solidarité. Ces contributions sont prélevées au sein d'une branche et servent à encourager la formation professionnelle (développement d'offres de formation, organisation de cours et de procédures de qualification, promotion du domaine professionnel, etc.). Sur demande, la Confédération peut déclarer la participation à un fonds obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

⇒ www.sbf.admin.ch/bbfonds_f

Examens fédéraux

Pour la préparation aux examens fédéraux, la majorité des diplômés ont suivi des cours préparatoires en cours d'emploi. Les cours ne sont pas réglementés par l'État, mais 50 % des frais de cours sont remboursés sous forme de contributions fédérales allouées directement aux participants (financement axé sur la personne). Les frais restants sont couverts par des fonds privés (employeurs et/ou étudiants). La participation de l'employeur est généralement convenue au cas par cas, entre l'employeur et l'employé.

La Confédération subventionne l'organisation des examens fédéraux à hauteur de 60 %, voire de 80 % des coûts au maximum. En 2019, elle a alloué des subventions pour un montant de près de 35 millions de francs.

Écoles supérieures

Le financement public des filières de formation des écoles supérieures est assuré par les cantons en vertu de l'« Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures ». Les cantons versent aux écoles des forfaits par étudiant couvrant 50 % du coût moyen calculé des filières de formation. Pour les filières de formation présentant un intérêt public majeur (p. ex. la santé), les contributions cantonales correspondent à un taux de couverture de 90 % au maximum du coût standard moyen par étudiant et par semestre. La part restante est couverte en grande partie par les taxes de cours.

Liens

Informations sur le financement des examens fédéraux :

⇒ www.sbf.admin.ch/contributions

Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) :

⇒ www.cdip.ch ⇒ Domaines d'activités ⇒ Accords de financement ⇒ École supérieures



La formation professionnelle sur le plan international

L'internationalisation de l'éducation et du monde du travail pose des défis à la formation professionnelle, défis que la Suisse relève de manière active à plusieurs niveaux. Afin de consolider la formation professionnelle duale sur le plan international, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation met en œuvre des mesures en collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle.

Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP)

La coopération internationale en matière de formation professionnelle poursuit trois objectifs interdépendants, mutuellement soutenus et renforcés dans leurs effets :

1. renforcer la formation professionnelle suisse dans le contexte international
2. encourager le développement économique et social de pays sélectionnés
3. bien positionner la Suisse sur le plan international

Les activités des services fédéraux dans la CIFP se fondent sur des bases stratégiques dans les domaines politiques suivants : formation, coopération au développement, relations internationales, économie et migration.

Pour le SEFRI, l'encouragement de l'ouverture au monde de la formation professionnelle suisse, son positionnement à l'étranger ainsi que l'échange de savoirs et d'expériences sont prioritaires.¹³

L'accent est mis sur la reconnaissance internationale des diplômes de la formation professionnelle et sur la mobilité transnationale des acteurs de la formation professionnelle. Ces échanges internationaux ont également pour objectifs d'identifier les nouvelles tendances et d'assurer la qualité de la formation professionnelle suisse.

⇒ www.sbf.admin.ch/cifp

⇒ www.ibbz.admin.ch

Transfert d'expertise

Le système suisse de formation professionnelle suscite de l'intérêt au niveau international. La Suisse s'engage en faveur de l'échange de savoir en déployant des ressources diplomatiques et techniques. De nombreuses délégations étrangères se rendent en Suisse pour s'informer sur le fonctionnement de la formation professionnelle helvétique. En outre, la Suisse instaure un dialogue suivi avec des pays qui possèdent ou développent une formation professionnelle duale.

Le SEFRI exploite les canaux existants ou ceux mis en place par des partenaires nationaux et internationaux afin de promouvoir la visibilité de la formation professionnelle suisse et d'encourager les échanges avec les différentes parties prenantes. Ainsi, il s'associe par exemple à la conférence Future Talk de Worlddidac et organise un événement à la Maison de la Suisse lors du World Economic Forum de Davos. La participation à des manifestations internationales (par exemple Pavillon suisse de l'Expo à Dubaï) ainsi qu'à des événements tels que le European Vocational Skills Week de l'Union européenne est également prévue.

⇒ www.swisspavilion.org/fr/swissnex/

⇒ www.futuretalk.org/

⇒ www.houseofswitzerland.org/fr/events/maison-de-la-suisse-au-wef-2020

Programmes d'éducation de l'UE

La Suisse participe de manière indirecte aux programmes européens d'éducation et de jeunesse (Erasmus+), ce qui

¹³ Conseil fédéral (juillet 2018), Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation.



englobe notamment le financement d'activités de mobilité et de coopération en matière de formation professionnelle.

⇒ www.movetia.ch

Cadre national des certifications (CNC) formation professionnelle

Le CNC formation professionnelle améliore la comparabilité et la reconnaissance des diplômes de la formation professionnelle suisse à l'échelle internationale. A l'avenir, tous les diplômes de la formation professionnelle seront rattachés à un niveau du CNC formation professionnelle et ils seront accompagnés d'un supplément descriptif au certificat (formation professionnelle initiale) ou d'un supplément au diplôme (formation professionnelle supérieure). Le supplément présente, dans les langues nationales et en anglais, les compétences acquises par le diplômé.

⇒ www.cnc-formationprofessionnelle.ch

Reconnaissance des diplômes étrangers

Le SEFRI reconnaît de nombreux diplômes étrangers. Il facilite ainsi l'exercice de professions réglementées et l'insertion dans le marché du travail suisse lorsqu'un diplôme a été obtenu à l'étranger. En général, la reconnaissance implique une comparaison avec les formations suisses et l'accomplissement de mesures de compensation en cas de différences substantielles. Le SEFRI collabore avec les organisations du monde du travail et les

établissements de formation, ce qui contribue à la bonne acceptation de ses décisions de reconnaissance.

⇒ www.sbf.admin.ch/diplomes

Coopération en matière de formation professionnelle dans le cadre des organisations internationales

La coopération dans des organisations internationales comme l'UE ou l'OCDE facilite la compréhension de la formation professionnelle suisse à l'échelle internationale. Le SEFRI représente la Suisse, notamment dans plusieurs commissions européennes traitant de la formation professionnelle. Il explicite les positions de la Suisse et participe à l'échange de bonnes pratiques. Cette collaboration contribue au développement de projets internationaux en matière de formation professionnelle.

⇒ www.sbf.admin.ch/coop_int_fp

⇒ www.sbf.admin.ch/ocde_f

Concours internationaux des métiers

La Suisse envoie régulièrement ses meilleurs jeunes professionnels aux différents concours internationaux des métiers tels que le concours européen des métiers EuroSkills, ou encore les WorldSkills. Ces compétitions renforcent la motivation des jeunes professionnels et permettent à la Suisse de montrer l'excellent niveau de son système de formation professionnelle.

⇒ www.swiss-skills.ch

Données clés de la formation professionnelle sur le plan international

Échanges et mobilité dans la formation professionnelle initiale

Budget 2020 pour les projets de mobilité à des fins d'apprentissage (Leonardo da Vinci)	8,1 Mio. CHF
Nombre de mobilités en 2020	1855
Mobilités sortantes	1608
Mobilités entrantes	247

Classement de la Suisse lors des trois derniers WorldSkills

Kazan 2019	4 ^e place
Abu Dhabi 2017	2 ^e place
São Paulo 2015	4 ^e place

Classement de la Suisse lors des trois derniers EuroSkills

Budapest 2018	1 ^{re} place
Göteborg 2016	1 ^{re} place
Lille 2014	4 ^e place



Recherche sur la formation professionnelle

La formation professionnelle est un atout important de la place économique suisse et contribue à la compétitivité internationale. Pour son développement continu et sa capacité d'adaptation aux nouveaux défis, la formation professionnelle dépend du savoir acquis par la recherche sur la formation professionnelle.

Mandat légal

La loi fédérale sur la formation professionnelle stipule que la Confédération encourage le développement de la formation professionnelle en apportant son soutien, entre autres, à la recherche sur la formation professionnelle. La qualité et l'indépendance de cette recherche doivent être garanties par des institutions qualifiées.

Objectifs

La Confédération encourage la recherche sur la formation professionnelle jusqu'à la mise en place d'une infrastructure durable d'un niveau scientifique reconnu à l'échelle internationale. Les résultats de la recherche sur la formation professionnelle sont mis à profit en faveur du développement continu et du pilotage de la formation professionnelle en Suisse.

Outre l'encouragement de projets visant au développement de la formation professionnelle et au soutien de prestations particulières, la recherche sur la formation professionnelle est, au niveau fédéral, un système d'innovation porteur pour la formation professionnelle.

Instruments d'encouragement

Le programme d'encouragement du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation repose sur deux instruments: les Leading Houses et les projets individuels. Ces deux instruments se complètent. Les Leading Houses sont un instrument de longue durée, axé sur l'établissement durable de nouvelles structures de recherche. Elles déploient leurs activités de recherche dans un thème prioritaire clairement défini en rapport avec la formation professionnelle. Elles sont de véritables centres de compétences dans leurs domaines de recherche respectifs. Les projets individuels, quant à eux, sont de plus courte durée et permettent de combler des lacunes dans la recherche qui ne sont pas abordées par les Leading Houses. Ces deux instruments peuvent être utilisés pour encourager à la fois la recherche fondamentale et la recherche appliquée sur la formation professionnelle.

Liens

Informations sur la recherche sur la formation professionnelle:

⇒ www.sbf.admin.ch/fprecherche

Informations sur les instruments d'encouragement:

⇒ www.sbf.admin.ch/fprecherche ⇒ Projets individuels

Informations sur les Leading Houses:

⇒ www.sbf.admin.ch/leading-houses



Informations supplémentaires

Formation professionnelle au niveau fédéral

Informations actuelles sur la formation professionnelle sur le site Internet du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation.

⇒ www.sbf.admin.ch

Documentation SEFRI

Recueil électronique de publications du SEFRI relatives à la formation professionnelle – la plupart disponibles en plusieurs langues.

⇒ www.sbf.admin.ch/pubfp

Campagne de la formation professionnelle

Portail d'information sur la campagne nationale de la formation professionnelle suisse.

⇒ www.formationprofessionnelleplus.ch

Portail de la formation professionnelle

Portail des cantons avec des informations exhaustives à propos de la formation professionnelle en Suisse.

⇒ www.formationprof.ch

Lexique de la formation professionnelle

Les termes les plus importants de la formation professionnelle expliqués brièvement – en allemand, français, italien et anglais.

⇒ www.lex.formationprof.ch

Statistiques de l'éducation en Suisse

Statistiques, publications et outils interactifs de l'Office fédéral de la statistique.

⇒ www.education-stat.admin.ch

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation CSRE

Documentation et informations sur les travaux et les résultats de la recherche en éducation sur les plans national et international.

⇒ www.skbf-csre.ch

Conférence tripartite de la formation professionnelle CTFP

Informations et documents sur le pilotage stratégique de la formation professionnelle et son développement sur la base du partenariat.

⇒ <https://tbbk-ctfp.ch/fr>

Revue et newsletter sur la formation professionnelle

Palette de produits pour les institutions et les spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que du marché du travail.

⇒ www.panorama.ch

Plateforme d'information sur le système éducatif suisse

Serveur suisse de l'éducation avec des informations et des documents concernant l'espace suisse de la formation.

⇒ www.educa.ch

Serveur de documents pour l'éducation et la formation

Recueil électronique de documents concernant la politique, l'administration et la planification de l'éducation, la recherche en éducation et le développement de l'éducation en Suisse.

⇒ www.edudoc.ch

Eurydice – réseau d'information européen

Recueil électronique des différents systèmes éducatifs nationaux en Europe avec analyses, statistiques et indicateurs comparatifs.

⇒ <https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice>

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle – IFFP

Informations sur les formations initiales et continues des responsables de la formation professionnelle, la recherche en formation professionnelle, le développement des professions et la collaboration internationale en matière de formation professionnelle.

⇒ www.ehb.swiss



Sources

Office fédéral de la statistique (2020a), Éducation et science – Statistique des diplômés.

Office fédéral de la statistique (2020b), Éducation et science – Indicateurs de la formation – Système de formation suisse – Par thèmes – Parcours de formation – Transition vers le degré secondaire II.

Office fédéral de la statistique (2020c), Éducation et science – Personnes en formation – Degré secondaire II.

Office fédéral de la statistique (2020d), Éducation et science – Indicateurs de la formation – Système de formation suisse – Par thèmes – Diplômes – Diplômés FPS.

Conseil fédéral (2018), Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation.

Gehret A., Aepli M., Kuhn A. et Schweri J. (2019), Formation des apprenti-e-s : quel intérêt pour les entreprises ? Résultats de la 4^{ème} étude coût/bénéfice. Lausanne : Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle.

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (2020), Relevé des coûts de la formation professionnelle cantonale 2019.



Commande

www.formationprofessionnelleplus.ch

Contact

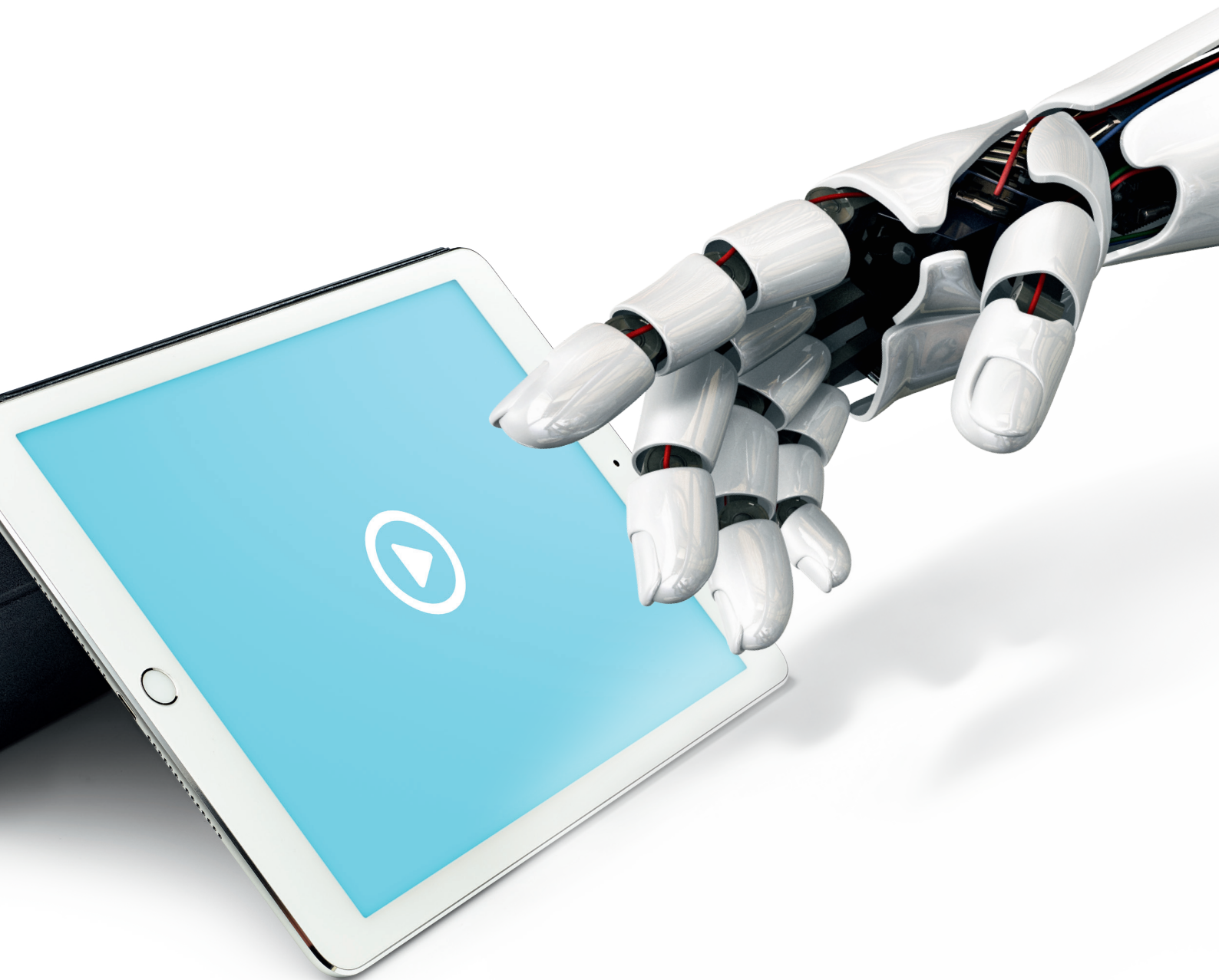
Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), Einsteinstrasse 2, 3003 Berne,
Tél. : +41 (0)58 462 21 29, berufsbildungspolitik@sbfi.admin.ch, www.sefri.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

cr|baseel



APPRENDS MÉDIAMATICIENNE, DEVIENS INGÉNIEURE EN ROBOTIQUE.

LES PROS VONT DE L'AVANT.



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail.